

Notre service en est un de transport collectif et non de transport privé. Vos transports pourraient donc être jumelés avec ceux de d'autres usagers.

Référez-vous au « Guide de l'usager », [stcdessources.com](http://stcdessources.com) ou appelez-nous pour en savoir plus sur le service.

Sur réservation, au plus tard, le jour ouvrable précédant votre transport avant 14 h.

**Pour réserver un transport : 819 879-7107.**

Si une demande a été laissée sur la boîte vocale ou internet, toujours attendre la confirmation du déplacement.

### Horaire de transport

Lundi au vendredi : 7h à 17h30

Samedi : Aucun service offert

Dimanche : Aucun service offert

### Horaire de répartition

Lundi au vendredi :

8 h 30 et 14 h

### Horaire administratif

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 14 h

- **Coût du transport** : payé au chauffeur avec **monnaie exacte** ou coupon.
- **Retours sur appel** : pour les rendez-vous médicaux seulement.
- **Annulations** : au plus tard 1 h avant l'heure prévue du transport, sinon un « voyage blanc » vous est chargé.  
Si vous êtes absent pour l'aller, votre retour est annulé.
- **Être dehors ou à l'endroit désigné 5 minutes avant l'heure du transport.** Si vous êtes absents à l'heure prévue, le chauffeur attendra maximum 2 minutes. Après ce délai, il peut partir pour éviter de retarder les autres usagers.
- **Les sacs, bagages, poussette, etc.** sont transportés par vous ou la personne qui vous accompagne, ne doit nécessiter aucune aide du chauffeur. L'espace requis ne prend en aucun temps la place d'un usager, ne gêne en aucun temps la circulation dans le véhicule, doivent être tenus sur les genoux ou entrés de façon sécuritaire sous le siège.  
Pour les usagers en fauteuil roulant, les sacs doivent être placés au dos du fauteuil de façon à ne pas nuire à l'ancrage de ce dernier.  
Les poussettes doivent être pliantes et rangées de façon sécuritaire.
- **L'aide fournie par le chauffeur** pour les usagers le requérant : donner le bras, monter ou descendre du véhicule, franchir la distance entre le véhicule et la porte extérieure du lieu d'origine et de destination, monter ou descendre un maximum de trois (3) marches à l'entrée du lieu demandé, franchir le seuil des portes extérieures des lieux d'origine et de destination.
- **Pour les usagers en transport adapté**, vous êtes responsable de vous assurer que les lieux d'embarquement et de débarquement demandés soient adéquats, sécuritaires et accessibles étant donné que le service en est un de porte-à-porte.
- **Si votre état l'exige**, assurez-vous qu'une personne soit présente sur les lieux d'embarquement et de débarquement.